

Conseil Municipal du 11 Septembre 2018

Tous les membres du Conseil sont présents : Mrs Serge TOUGARD, Maire, Claude GUESDON et Jacques BESNIER, Adjoint, Mme Josianne LEVASSEUR, Mrs Christian BACQ et Alain GUERIN, Mme Dominique GAUTIER, Mrs Laurent JESSUS, Jean-Paul MALFILATRE et Patrick FLAMAND, Mme Marie-Claude HUBY.

Secrétaire : Josianne LEVASSEUR.

SECRETARIAT de MAIRIE : Le Maire rappelle que le contrat avec Annick GAUDIN arrive à expiration et informe le Conseil qu'il a reçu 7 candidatures (femmes) dont certaines ont été rejetées, faute d'expérience professionnelle, et qu'Annick GAUDIN sera remplacée par Madame Anne LEPILLEUR. Celle-ci percevra une rémunération brut de Rédacteur, catégorie B, pour 10 Heures par semaine, soit environ 600 € par mois. Elle sera chargée notamment d'accueillir le public, de tâches informatiques et de donner des informations. Elle sera soumise au nouveau régime indemnitaire : l'I.F.S.E. (Indemnité de Fonctions, de Suggestion et d'Expertise) qui remplace l'ancien régime indemnitaire pour travaux supplémentaires. Une délibération est prise.

TRAVAUX 2018 :

- * Voirie : les travaux seront exécutés la dernière semaine de Septembre, notamment Chemin de Morbecq et entre le Chemin du Pavillon et le Chemin de la Pleure.
- * Mairie : les travaux d'isolation, porte, fenêtres et volets, seront exécutés en Octobre.
- * Eclairage : les travaux en charge du S.D.E.C. seront réalisés par l'Entreprise S.P.I.E.
- * Adduction d'eau potable : réhabilitation d'une partie du réseau, Route de Rocques, pendant 3 semaines, à partir du 17 Septembre. Les habitants en seront informés demain mardi 12.
- * Les plantations seront faites en Novembre.
- * Nettoyage de certains chemins de terre par BAC Environnement, et notamment les Chemins du Buisson, de Morbecq, des Pierres, de la Boullaye et de la Fortinière (devis accepté pour 2.645 €).
- * Elagage : les travaux ont été réalisés par l'Entreprise COUPEY.

INFORMATIONS et QUESTIONS DIVERSES :

- Assainissement : Le Maire indique au Conseil qu'il a reçu le rapport du Syndicat : 128 sur 129 installations ont été contrôlées (un propriétaire a refusé ce contrôle) : 92 non conformes et 36 conformes.
- Défense-Incendie : Les Pompiers ont fait un contrôle début 2018. Prochaine étape : le schéma d'aménagement.
- Eglise : l'Entreprise BODET a fait son contrôle et tout est conforme. Elle propose d'ajouter le contrôle du paratonnerre, sans augmentation de prix.
- Journal n° 38 : réunion le lundi 8 Octobre 2018 à 20 H. au Lieu Chouquet.

La séance a été levée à 21 H.

